

Territoires et Cinéma

►► Mai-Juin 2018 ◀◀

AUDIOVISUEL ET CINÉMA

Nous entrons dans une période où cette question devient d'une brûlante actualité. Tout d'abord les déboires de Canal + avec le football amène la profession à s'interroger sur les conséquences que devraient entraîner cette situation sur la capacité d'investissement de Canal + dans la production des films. Car il ne faut pas oublier qu'en 2017 Canal+ a apporté 158 millions d'euros sous forme de préachat, ce qui a bénéficié à 117 films français. Or l'accord qui a permis ce financement arrivera à échéance en 2019. Si Canal + connaît des difficultés, on peut craindre que la reconduction ne s'effectue sur des bases inférieures.

Mais ce n'est pas la seule question que se pose le cinéma français. La réforme annoncée de l'audiovisuel public aura forcément des conséquences. Nous vous en présentons les grandes orientations dans ce numéro. La principale d'entre-elles réside dans l'affirmation que pour reconquérir un public jeune il faut se tourner vers le numérique car les moyens traditionnels seraient devenus inadaptés. Certes cette remarque de la Ministre concerne l'audiovisuel public. Mais elle risque d'indiquer une direction dans laquelle le rôle de la salle de cinéma peut être mis en question. Un autre point de la réforme annoncée pose problème. La Ministre a annoncé son souci de développer la régionalisation du secteur en augmentant les moyens des chaînes régionales qui passerait de 100 millions à 250 millions d'euros. Cela n'implique pas nécessairement un moindre investissement de l'audiovisuel public dans le cinéma, mais la question mérité d'être posée

FESTIVAL DE LA ROCHELLE 2018 **

46 ème édition

FESTIVAL INTERNATIONAL
DU FILM DE LA ROCHELLE
—46^e— —29 JUIN - 8 JUILLET— —2018—



Ce Festival est typiquement le festival des cinéphiles, il suffit de consulter les grands chapitres de la programmation (voir ci-dessous) pour s'en convaincre. D'ailleurs un public, plus nombreux chaque année (90 072 spectateurs au cours de 347 séances en 2017), curieux et enthousiaste s'y retrouve pour visionner des films venus du monde entier.

Le Festival International du Film de La Rochelle a fêté ses 45 ans en 2017.

Le programme, éclectique, géographiquement et thématiquement divers, exigeant et équilibré, refuse toute idée de compétition, de prix et de jury, dans un souci de comparaison plutôt que de confrontation. Chaque jour le public est invité à une rencontre avec un réalisateur dans la Salle de rencontres de La Coursive. Des séances de signatures sont également organisées.

Chaque année une exposition de photographies complète la programmation.

Le programme de cette année s'organise comme suit :

RÉTROSPECTIVES : LES DRÔLES DE DAMES DU CINÉMA MUET, ROBERT BRETON (1901-1999), INGMAR BERGMAN (1918-2007) en 20 films

**HOMMAGES : PHILIPPE FAUCON, AKI KAURISMÄKI, LUCRECIA MARTEL, THEODORE USHEV
NICK PARK et LES STUDIOS AARDMAN**

DÉCOUVERTE : DU CÔTÉ DE LA BULGARIE EN 12 FILMS

ICI ET AILLEURS : les coups de cœur de l'année en quelque 40 films, inédits ou en avant-première, glanés dans le monde entier.

D'HIER À AUJOURD'HUI : Toute l'Histoire du cinéma à travers son actualité.

Des raretés, des classiques, des films restaurés ou réédités. Et surtout des comédies !

Du Lieutenant souriant d'Ernst Lubitsch à Breaking Away de Peter Yates, sans oublier Les Producteurs de Mel Brooks et Le Célibataire d'Antonio Pietrangeli avec l'irrésistible Alberto Sordi...

PORTRAITS D'ARTISTE, MUSIQUE ET CINÉMA
Et : **UNE NUIT AVEC CHRISTOPHER WALKEN**

(Le samedi 7 juillet à partir de 20h).

**** INVITATION :** Comme chaque année depuis bientôt 30 ans le Festival de La Rochelle offre à Territoires et Cinéma un espace pour ses rencontres. Cette année **vous êtes invités à la projection du film d'Aki Kaurismäki « LE HAVRE » - SAMEDI 30 JUIN A 14H au Dragons 1** Et à la réunion de travail qui suivra autour du thème « **Cinéma et égalité des territoires : comment organiser des séances de cinéma dans votre commune** » au Dragons 6.

Inscriptions sur : villes.et.cinemas@wanadoo.fr

★★ Des nouvelles pour les associations ★★

« Paris 14, Territoire de cinéma »



transmission des œuvres culturelles : centres sociaux, conseils de quartier, établissements scolaires, bibliothèques, Cité U.

Notre jeune association a donc à son actif un bilan très prometteur dont on peut résumer ici les grandes étapes et dont les perspectives annoncées se nourrissent des échanges de paroles lors de la réunion de 29 mai, organisée avec les « amoureux du cinéma »

Cette réunion a abouti à deux orientations principales :

- continuer la nuit du court métrage car la projection n'a pas épousé tous les films
- poursuivre l'événement mais en plus court
- garder la lettre commune sur la programmation des salles
- entretenir la culture de ciné club, la comparaison entre les films
- relayer l'information dans tous les réseaux : écoles de cinéma, cinémathèque...
- créer l'événement autour d'un genre ou d'un auteur (le fantastique ou la science-fiction pour attirer les jeunes, Kubrick, policier...)
- choisir comme thème, le cinéma lui-même
- construire une ligne pour ce festival, une identité
- recueillir des entretiens auprès d'amateurs ou passionnés de cinéma pour connaître mieux les publics du 14e et étudier l'aspect éducatif ou formateur du cinéma dans un parcours de vie

Préparez vos dossiers !

Le Décret fixant les nouvelles attributions du FDVA (fonds pour le développement de la vie associative) vient donc de paraître. Son article 3 rappelle les missions, donc les secteurs dans lesquels vous pouvez déposer vos dossiers

« Article 3 : Le fonds a pour objet de contribuer au développement des associations, à l'exception de celles qui interviennent dans le domaine des activités physiques et sportives, par l'attribution de concours financiers au profit des associations pour la formation de bénévoles élus ou responsables d'activités, tournée vers le projet associatif ou technique liée à l'activité ou au fonctionnement de l'association. Ces concours financiers ne peuvent dépasser le quart des ressources du fonds mentionnés à l'article 2 provenant de l'Etat.

Le fonds a également pour mission d'apporter un soutien, sous la forme de concours financiers :

1° Au plan national, à des études et des expérimentations contribuant au développement de la vie associative dans une perspective d'innovation sociale ;

2° Au plan régional, au financement global de l'activité d'une association ou à la mise en œuvre de projets ou d'activités qu'elle a créés dans le cadre du développement de nouveaux services à la population.

Par dérogation aux dispositions du premier alinéa, les associations qui interviennent dans le domaine des activités physiques et sportives peuvent bénéficier des aides octroyées en application du précédent alinéa.

La répartition régionale des crédits affectés au soutien aux actions visées au 2° du présent article est égale par département pour la moitié des crédits affectés. Les crédits restants sont répartis au regard de critères relatifs à la population et aux associations dans chaque département. »

Le calendrier est le suivant, sous réserve d'une confirmation officielle qui sera accompagnée d'une présentation des dossiers de demande. Cette présentation devrait paraitre avant la fin du mois, afin de permettre la rédaction des demandes, dont la date limite serait probablement fixée fin septembre prochain. Voici donc les quelques informations que nous avons pu recueillir. Territoires et Cinéma sera attentif à la suite des opérations, et si nécessaire adressera une lettre d'information à ses adhérents. Le dispositif se mettant également en place en région et dans les départements, merci de nous faire remonter toutes les informations que vous pourriez recueillir. Du travail en perspective pour vos vacances.

Lien vers de Décret :

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000_037038642&dateTexte&categorieLien=id

40 ans, LE FESTIVAL DES 3 CONTINENTS A NANTES OUVRE UNE CAMPAGNE DE CROWDFUNDING

Le Festival ouvre une campagne de crowdfunding pour la 40e édition du festival, 20 au 27 novembre, **afin de réaliser un ouvrage de référence sur le cinéma contemporain**. Il s'agit d'établir avec de nombreux rédacteurs (critiques, cinéastes) un état des lieux sur les évolutions esthétiques et à mesurer l'impact du numérique à l'échelle des 3 Continents. **Festival des 3 Continents : « 40 ans après, où va le cinéma ? »**. La collecte permettra au festival de financer une partie de la production de l'ouvrage à hauteur de 10000€, à hauteur de 5000€ de rassembler les contributeurs au livre venant du monde entier afin de faciliter échanges de réflexion, proximités, dans un environnement ouvert et festif. Une soirée dédiée au lancement de cet ouvrage sera organisée. « Ainsi selon votre contribution, vous recevrez un exemplaire de cet ouvrage de référence. Un PASS festival, une soirée avec les invités, un jeu de cartes postales collector et la reconnaissance éternelle du Festival ! »



★★ Audiovisuel, une réforme annoncée mais pas budgétée★★



La Ministre de la Culture Françoise Nyssen a présenté les grandes orientations de la réforme de

l'audiovisuel. Rappelons que le Président Macron avait attaqué le fonctionnement de l'audiovisuel en décembre 2017, allant, semble-t-il, jusqu'à déclarer que c'était « une honte de la République ». Même si ces propos ont été démentis, il n'en demeure pas moins que cette séquence a marqué le démarrage d'une série de travaux de réflexion pilotée par un comité stratégique composé de six directeurs de l'audiovisuel ; Radio France, Ina, Arte, TV5 Monde, France Média Monde, France Télévisions. Au milieu de cette période intervient brusquement la révocation du directeur Radio France, Mathieu Gallet, compliquée par la maladie d'Olivier Schrameck, président du CSA.

Tout cela crée une impression d'incertitude, voire de flottement préjudiciable à un déroulement serein d'une période de réflexion. On semble toutefois arriver maintenant à l'heure des décisions, puisque ce lundi 05 juin la Ministre a présenté les grandes orientations de la réforme, sans toutefois préciser les incidences financières. Elle a simplement déclaré que le budget de la création serait sanctuarisé.

Quant à la réforme elle-même, elle a pour objectifs essentiels de retrouver les territoires et de reconquérir la jeunesse. A ces fins, la Ministre propose d'accroître le temps consacré aux chaînes régionales, et de développer la coopération entre France Bleu et France 3. Cette démarche sera expérimentale sur deux villes avant d'être généralisée.

Quant au Service Public de l'audiovisuel, la Ministre a tout d'abord constaté que l'audiovisuel public ne consacrait que 3% de son budget au numérique. Or, elle estime que la nouvelle génération, « les digital natives » selon son expression, sont plus intéressés par la possibilité d'avoir un rapport « quand je veux, où je veux » que par le déroulement

classique des chaînes de télévision. Pour répondre à cette demande, la



Ministre indique que France Télévision doit libérer le canal hertzien occupé par France 4. Cette mesure ne sera pas suffisante, car la Ministre souhaite que le nouveau dispositif permette de porter le financement du numérique de 100 millions à 250 millions, et ce à l'horizon 2022.

Elle a évoqué ensuite, mais sans s'y attarder, France Ô, dont l'avenir fera l'objet de la future commission de concertation qui associera la profession. Elle sera confiée à Isabelle Giordano, qui dirige Unifrance, Frédéric Lenica, ancien directeur général du CSA, Claire Leproust-Maroko, fondatrice de l'agence Fablabchannel, Catherine Smadja, qui a travaillé dix ans à la BBC, et Marc Tessier, ex-Président de France Télévision.

Elle a rappelé pour conclure qu'il s'agissait d'une révolution profonde qui devait prendre en compte des perspectives sur dix ou quinze ans.

Voici donc précisée la tâche qui attend tous ceux qui font l'audiovisuel, qui a déjà connu beaucoup de réformes depuis la chaîne unique en noir et blanc. Souhaitons que celle-ci atteigne des résultats positifs, dans une démarche qui devrait être atten-

tive à ce que la réforme de l'audiovisuel ne provoque pas de remous comparables à ceux de la réforme de la SNCF.

Chronologie des médias

Par ailleurs, la Ministre a pris position sur le serpent de mer de la chronologie des médias : « *Le statu quo n'est objectivement plus tenable aujourd'hui* » a déclaré Françoise Nyssen. Elle a donc demandé « *de se concentrer sur les 4 points essentiels de blocage : la dérogation pour réduire à 3 mois l'exploitation des films en salles, l'avancée de la fenêtre de télévision payante, la durée de cette fenêtre de télévision payante et la place de la vidéo par abonnement* ». Les médiateurs définiront donc le cadre des nouvelles négociations, hors duquel « *il ne sera pas possible de discuter. Il faut aboutir et sans accord, je prendrai mes responsabilités et j'agirai par la loi* ».

Elle a également pris position sur la régulation, indiquant que « *Elle est la condition d'exercice de vos libertés. C'est par la régulation que l'on garantit la diversité culturelle. C'est par la régulation que l'on crée de la valeur et qu'on la protège.* » (...) « *Nous devons agir sur toutes les formes de piratage en faisant évoluer le mécanisme de riposte graduée et en plaçant la priorité sur la lutte contre les sites pirates, de façon à les assécher de toute ressource et les faire disparaître* »



Quel avenir pour les chaînes de France Télévision?

★★ DES NOUVELLES DU CINEMA ★★



Du 1er au 4 Juillet LA FETE DU CINEMA

Le Centre national du cinéma et de l'image animée met à l'honneur une série de manifestations ouvertes à tous les publics, sur tous les territoires, dans un esprit festif, convivial et populaire ! Tous les événements programmés dans le cadre de La Fête du Cinéma, tout savoir sur :

www.feteducinema.com
et sur <http://www.cnc.fr/web/fr/fete-du-cinema>

La Fête du Cinéma est une opération de promotion organisée par la Fédération Nationale des Cinémas Français (FNCF) et BNP Paribas.

Les enfants, laissés-pour-compte de la réforme de l'audiovisuel public ?

Le Syndicat des Producteurs de Films d'Animation –SPFA, a rédigé un communiqué de presse le 23 mai dans lequel il alerte les Pouvoirs Publics sur le rôle de France 4 dans la création de films d'animations. On y lit : «*Défendre la diffusion hertzienne de France 4, ce n'est pas tourner le dos à la révolution numérique en marche. C'est tout d'abord acter que la TNT est encore à ce jour l'unique mode de réception de la télévision pour 25% des foyers français et les enfants qui les composent. C'est ensuite reconnaître qu'il ne faut pas opposer le linéaire au digital, ou substituer l'un à l'autre.*». Texte entier sur : http://www.animationfrance.fr/telechargements/SPFA_CP_France4_mai2018.pdf

Prix du livre de cinéma 2018

Pour la deuxième année consécutive, le CNC décerne le Prix du livre de cinéma à un ouvrage paru au cours des mois précédents. Après délibération, le Jury a décidé d'attribuer le Prix du livre de cinéma 2018 à « **La Voix Manquante** » de Frédérique Berthet, publié aux éditions P.O.L. L'ouvrage succède ainsi à « *Au travail avec Eustache* » de Luc Béraud, éditions Lumière / Actes Sud, lauréat 2017. En partant du documentaire « *Chroniques d'un été* » de Jean Rouch et Edgar Morin, l'enseignante-chercheuse Frédérique Berthet donne corps à la voix de Marceline Loridan, rescapée de la Shoah. « *La Voix Manquante* » interroge avec intelligence et sensibilité, le rapport à l'*Histoire, au cinéma et au temps* : je suis heureuse que le Prix du livre de cinéma 2018 soit remis à cet ouvrage. » déclare Frédérique Bredin, Présidente du CNC

FONPEPS - Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle

Le FONPEPS, financé et organisé par le Ministère de la Culture et de la Communication, soutient financièrement les entreprises et les salariés sur la création d'emplois. Il concerne les entreprises des secteurs spectacle, audiovisuel et production cinématographique. 4 mesures-phares ont d'ores et déjà été mises en œuvre : **Aide à l'embauche du premier salarié en CDI** (4000 € par an pendant deux ans). Il s'agit d'une aide à l'embauche d'un premier salarié, dont le salaire est inférieur à trois SMIC, en CDI pour les entreprises du spectacle. Elle est versée à raison de 1000 € par trimestre (4000 € par an) pendant deux ans. **Prime à l'embauche en CDI** de 10000 € la première année à 4000 € la quatrième année. La Prime à l'emploi pérenne de salariés du spectacle est la principale aide du FONPEPS. Elle est versée aux entreprises du spectacle pour toute embauche en CDI d'un bénéficiaire des annexes VIII ou X dont le salaire est inférieur à trois SMIC. Son montant est dégressif sur quatre ans, 10000 € la première année, 8000 € la deuxième, 6000 € la troisième et 4 000 € la dernière. **Prime aux contrats de longue durée dans le secteur du spectacle** (de 500 € pour un CDD de moins de trois mois à 4000 € pour un CDD de plus de douze mois). **Aide à l'embauche des jeunes artistes diplômés** (1000 €/mois pendant 4 mois).

Camérimage 2018

Inscriptions ouvertes pour présenter un film à Camérimage 2018 qui aura lieu du 10 au 17 novembre 2018 à Bydgoszcz (Pologne). 26e édition de ce festival centré sur les directeurs de la photographie. Tous les cinéastes, réalisateurs, directeurs de la photographie, producteurs et distributeurs sont invités à proposer au festival films de fiction, documentaires, clips musicaux, pilotes TV et films d'étudiants. <https://www.afcinema.com/Inscriptions-ouvertes-pour-présenter-un-film-a-Camerimage-2018.html>

Ci-contre : Grenouilles et têtards sont décernés par ce Festival



Une journée de débats organisés par l'ARP

Dans l'esprit d'échanges qui anime les Rencontres Cinématographiques de Dijon, les Cinéastes de L'ARP proposent au Cinéma des Cinéastes des débats, ateliers, projections et rencontres autour de la Crédit, le 19 juin prochain, à partir de 9h30. Le « Cinéma des Cinéastes » sera exceptionnellement privatisé pour accueillir cet événement, où sont attendus auteurs, réalisateurs, scénaristes, producteurs, directeurs de la photographie, créateurs d'effets visuels, distributeurs, diffuseurs, et passionnés... Les thèmes retenus vont de « *Image et numérique : quels atouts pour l'écriture cinématographique ?* » ou « *Nouveaux formats : nouvelles perspectives pour la narration ?* » et « *Réalité virtuelle : nouvel horizon documentaire ?* » pour finir par « *les couples dans l'écriture scénaristique* ».

Le nouveau Conseil

d'Administration de l'AFCAE

Le Conseil d'administration de l'AFCAE est composé de 21 exploitants élus pour un mandat de trois ans par l'Assemblée Générale Ordinaire, un tiers du CA est ainsi renouvelé chaque année. A la suite du renouvellement partiel de ses membres le Conseil d'administration de l'AFCAE a élu son bureau :

Président François Aymé - **Vice-présidents** Michel Ferry, Rafael Maestro - **Secrétaire général** Jimi Andréani - **Secrétaire générale adjointe** Christine Beauchemin-Flot - **Tresorier** Marc Van Maele - **Tresorier adjoint** Régis Faure.